

## ADDENDA No. 1

No de la DP: SEN-050 23/24

Titre: Systèmes de repérage par GPS

---

Ce qui suit doit être interprété comme faisant partie intégrante de la soumission et des documents relatifs au contrat. Tous les autres termes et conditions restent les mêmes.

---

### Généralités

1. Critère obligatoire O9 – Acceptation des clauses du contrat subséquent **est supprimée.**

2. Partie 1 – Renseignements Généraux, item 2 – Résumé - ajoutez ce qui suit :

II. Les termes et conditions de l'accord seront établis par voie de négociations. Les clauses de la Partie 5 – Clauses du contrat subséquent constitueront le point de départ de ces négociations.

3. Partie 1 – Renseignements Généraux - ajoutez ce qui suit :

#### **5. Règles de processus de négociation**

I. Les soumissionnaires doivent indiquer dans leur proposition quelles clauses de la partie 5 – Clauses du contrat subséquent ils souhaitent négocier.

4. Partie 4 – Procédures d'évaluation et méthode de sélection - ajoutez ce qui suit :

#### **7. Calendrier des négociations (Étape 4)**

1. Le Sénat a l'intention de conclure les négociations avec **le soumissionnaire le mieux classé** dans un délai de **dix (10) jours ouvrables**, à compter de la date à laquelle le Sénat stipule au soumissionnaire le mieux classé que le processus de négociation a commencé. Le soumissionnaire invité à entamer des négociations doit donc être prêt à fournir les informations demandées en temps opportun et à mener ses négociations.

## ADDENDA No. 1

No de la DP: SEN-050 23/24

Titre: Systèmes de repérage par GPS

---

### Questions et Réponses

**Q1: PARTIE 2 – INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES / 13. Niveau de sécurité // II :**  
**Le statut de fiabilité (RS) de SSC est-il suffisant et équivalent à l'autorisation « d'accès au site » du Sénat ?**

**A1:** Le statut de fiabilité (RS) de SSC **n'est pas suffisant et équivalent** à l'autorisation « d'accès au site » du Sénat et ne peut pas être reconnu comme tel

**Q2: Nos dispositifs de suivi GPS semblent convenir, mais il nous manque actuellement quelques fonctionnalités dans notre plateforme (IE, possibilité de prédéterminer les itinéraires par couleur sur la carte et d'identifier les bâtiments occupés par le Sénat). J'aimerais savoir si cela vaut la peine de postuler, en fonction de la force/du volume des autres candidats et s'il existe une certaine flexibilité avec les fonctionnalités critiques et souhaitées.**

**A2:** Comme mentionné dans les critères obligatoires M-2 (DP P.12), le soumissionnaire doit indiquer que la solution de système de positionnement global (SPG) proposée répond à **tous** les critères décrits dans l'annexe « A » – Énoncé des travaux (EDT).

Shirley Chartrand  
Conseillère principale en approvisionnement  
Le Sénat du Canada  
[Proc-app@sen.parl.gc.ca](mailto:Proc-app@sen.parl.gc.ca)